

Réf: Dossier 372842

Avis de constitution

SOCIETE « GROSSISSTA CI »

Siège Abidjan Cocody Angré Star 9B, villa 48, Lot :
502, Ilot : 01, section DP, parcelle : 54,, Lot 502, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 24/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROSSISSTA CI »

Objet : MARKETING DIGITAL-
MISE EN RELATION CLIENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute

opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Star 9B, villa 48, Lot : 502, Ilot : 01, section DP, parcelle : 54,, Lot 502, Ilot 01

Dirigeant(s) M BOUABLE ANGE DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00164 du 08/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00988/GTCA/RC/2025 du 08/01/2025

